

IV - DOSSIERS EXAMINÉS EN SÉANCE

7 – BUDGETS 2009 DU SMEAG

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

7 – BUDGETS 2009 du Sméag

RAPPORT

Le présent rapport constitue un résumé des principales données chiffrées du budget et des évolutions qui peuvent être relevées par rapport au budget 2008. Le budget primitif a été élaboré conformément aux prévisions du débat d'orientation budgétaire du 9 décembre 2008. Nous présenterons les recettes et les dépenses par budget (Sméag, Charlas, Interreg).

BUDGET PRINCIPAL SMEAG

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I - LES DEPENSES

Les dépenses nouvelles s'élèvent à **5 097 054,89 €** et se décomposent de la manière suivante :

Chapitre	Intitulé	Crédits votés
11	Charges à caractère général	239 000,00 €
11	Charges d'opérations hors soutien d'étiage	620 263,00 €
11	Charges de soutien d'étiage 2008	3 433 000,00 €
12	Charges de personnel	750 635,00 €
66	Charges financières	5 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	100,00 €
022	Dépenses imprévues	49 056,89 €
	Total dépenses nouvelles	5 097 054,89 €
	Reports 2008	2 444 599,55 €
	Total dépenses budget 2009	7 541 654,44 €

Les dépenses nouvelles au titre des opérations et du soutien d'étiage, ainsi que les financements correspondants sont individualisés dans la « vue d'ensemble » du budget, qui figure comme chaque année en annexe au budget.

Dépenses au titre des frais de structure et de fonctionnement du Sméag :

Les dépenses relatives aux charges de fonctionnement courant s'élèvent à 239 000 € Elles sont d'un montant similaire au budget 2008 où elles étaient de 233 000 € C'est pour tenir compte des réalisations 2008 qu'un ajustement a été opéré à certains articles qui n'appellent pas d'observation particulière.

Dépenses au titre des opérations

Les dépenses nouvelles consacrées aux opérations, d'un montant de 620 263 € sont en augmentation de 19 % par rapport à 2008, où elles s'élevaient à 522 240 € Cela correspond à la traduction budgétaire des engagements antérieurs du Sméag concernant notamment le projet européen Sud'Eau, la mise en œuvre du Docob Natura 2000 en Midi-Pyrénées, les paysages ou encore les digues en Gironde. Toutefois, les recettes prévisionnelles des partenaires augmentent plus vite que les dépenses. Autrement dit, la dépense nette à la charge des collectivités membres du Sméag pour les opérations n'augmente pas dans les mêmes proportions dans la mesure où le budget prévoit que ces opérations feront l'objet d'un financement plus important de la part de nos partenaires. Pour la plupart des opérations, le Sméag cherche en effet à atteindre un taux de financement de 80 %.

Se référer aux différents rapports de séance pour connaître le contenu détaillé de chacune des actions nouvelles.

Dépenses au titre du soutien d'étiage 2009

Comme indiqué dans le rapport de séance consacré à la ressource en eau, l'inscription budgétaire du soutien d'étiage réévaluée dans le cadre de la nouvelle convention pluriannuelle conclue avec EDF le 17 mars 2008, sera identique à 2008 soit 3 433 000 €

Notons que le bilan de la campagne de soutien d'étiage 2008 (voir plus loin en annexes) fait apparaître un déficit de près de 160 000 € qui sera comblé grâce à la provision pour risque. La provision sera toutefois entièrement consommée par ce déficit de la campagne 2008, ce qui signifie que les marges de manœuvre budgétaires se réduisent pour faire face à l'éventualité d'une nouvelle année sèche.

La problématique de financement du soutien d'étiage, outre le rapport spécifique de séance, est abordée dans la section « recettes » du présent chapitre.

Dépenses de personnel 2008

Le budget personnel est de 750 635 € soit une augmentation de 3 % par rapport au budget 2008 tel qu'il a été modifié à la suite de la décision budgétaire modificative.

Cette augmentation est principalement due :

- au poste SIG créé en 2008 évalué sur une base de 5 mois et calculé cette année sur 12 mois,
- à l'augmentation mécanique du fait du déroulement de la carrière des agents composés majoritairement de chargés de mission qualifiés de catégorie A,
- au réajustement des dépenses d'assurance du personnel calculées partiellement en fonction de la masse salariale de l'année N-2, ce qui explique que les répercussions se ressentent avec un décalage.

Les subventions d'animation sollicitées en 2009 s'élèvent à 239 000 € en 2009. Elles sont en forte augmentation par rapport au budget 2008 et diminuent d'autant la participation des collectivités membres aux charges de fonctionnement.

Voir le chapitre du présent rapport « Organisation et moyens du Sméag » pour plus de précision sur le contenu du budget du personnel.

Autres dépenses :

Les autres dépenses font principalement l'objet de deux postes :

- les charges financières de 5 000 € correspondent aux intérêts de la ligne de trésorerie dans l'hypothèse où le volume total de la ligne serait sollicité pendant l'équivalent d'un semestre de l'année au taux de 2 % (Index : Eonia),
- le poste des dépenses imprévues qui est une variable d'ajustement qui permet de faire face aux situations imprévues en début d'exercice et d'équilibrer le budget de fonctionnement.

Changement d'affectation des restes à réaliser :

Conformément à ce qui est indiqué au chapitre consacré au compte administratif et aux restes à réaliser, il est proposé que le budget 2009 intègre un changement d'affectation interne aux reports. En effet, il est proposé que 25 375 € de restes à réaliser provenant des opérations GIRE Navarre et Zones Humides soit transférés à l'opération Sud'Eau. Par ailleurs, l'opération PGE Economies d'eau fait apparaître un reste à réaliser de 31 798,50 € au compte administratif, qu'il conviendrait de transférer à la partie « Animation » du PGE. Cela permet de répartir au mieux les crédits déjà votés en Comité syndical et de diminuer d'autant la cotisation des collectivités en 2009.

II - LES RECETTES

Les recettes nouvelles s'élèvent à **4 797 432 €** et se décomposent de la manière suivante :

Chapitre	Intitulé	Crédits votés
74	Participations des collectivités aux charges de fonctionnement	755 358,00 €
74	Participations des collectivités aux dépenses d'opérations	289 576,00 €
74	Subventions des partenaires	637 259,00 €
74	Soutien d'étiage 2009 : subvention des partenaires	2 730 400,00 €
74	Soutien d'étiage 2009 : participation des collectivités	381 123,00 €
013	Divers (atténuation de charges)	3 716,00 €
	Total recettes nouvelles	4 797 432,00 €
	Reports 2008	2 591 505,64
002	Excédent de fonctionnement reporté	152 716,80
	Total recettes budget 2009	7 541 654,44

Participations des collectivités membres

Le montant cumulé des participations des collectivités (fonctionnement + opérations + soutien d'étiage) indique un total de 1 426 057 € soit une augmentation de 3,4 % par rapport à 2008, où elles étaient de 1 379 035 € (Voir également la « vue d'ensemble » du budget en annexe). Cette augmentation d'environ 47 000 € se répartit entre les dépenses d'opération et celles de fonctionnement courant.

Subventions des partenaires hors soutien d'étiage :

Le total des subventions hors soutien d'étiage s'élève à 637 259 € et traduit un fort taux de financement de nos actions par nos partenaires, au premier rang desquels figure l'Agence de l'eau. Les recherches de financement s'orientent également de plus en plus vers les fonds européens, notamment le Feder au travers du dernier programme opérationnel 2007-2013 sur l'axe compétitivité régionale et l'emploi.

Financement soutien d'étiage

En 2009, la participation du Sméag au soutien d'étiage sera financée par l'appel annuel à cotisation des collectivités membres ainsi qu'à partir de ses fonds propres, en très nette diminution toutefois, mais il ne sera plus possible de faire jouer la provision pour risque, entièrement consommée par le déficit de la campagne 2008 du soutien d'étiage. Le montant prévisionnel maximal de la participation du Sméag (correspondant au déstockage de la totalité des volumes en cas d'étiage sévère) s'élèverait à 702 600 € (soit 20,5 % de la dépense totale).

Etant donnée la décision prise par le Comité syndical en débat d'orientation budgétaire de continuer à plafonner à 381 123 € la participation des collectivités membres (soit 54 % des 702 600 € prévisionnels), une année hydrologique 2009 difficile nécessiterait de prendre une décision modificative en cours de campagne, sauf à accepter une diminution de l'efficacité du soutien d'étiage.

Conclusion au sujet des dépenses de fonctionnement :

Sméag s'efforce de contenir le volume de son budget et l'appel aux cotisations des collectivités membres dans des limites raisonnables, ayant pleinement conscience des contraintes qui pèsent à l'heure actuelle sur les finances locales. Le budget du syndicat est néanmoins sujet à des variations d'une amplitude d'autant plus grande qu'il s'agit d'une petite structure, dont l'orientation des missions et les évolutions statutaires et fiscales sont moins lissées que pour une grande collectivité.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'élève à **261 725 €** en dépenses et en recettes.

I - LES DEPENSES

- Les inscriptions au titre des acquisitions de biens mobiliers et informatiques pour un montant de :	60 000,00 €
- Les reports de crédits 2008 au titre des différents programmes selon le détail figurant au compte administratif :	37 318,36 €
- La provision pour risque du soutien d'étiage* :	162 094,33 €
- Un crédit sur le compte dépenses imprévues :	2 312,31 €

** En diminution par rapport à 2008 car la constatation du résultat du soutien d'étiage 2007 a fait apparaître un déficit.*

II - LES RECETTES

- Les reports selon le détail figurant au compte administratif 2008:	22.895,52 €
- L'excédent d'investissement reporté qui est en diminution du fait du déficit de clôture 2008 :	176 528,78 €

- Les participations des collectivités membres pour le financement des achats de matériel mobilier et informatique en 2009 : 60 000,00 €
- Les recettes issues du FCTVA pour les dépenses éligibles en 2007 2 300,70 €

Notons qu'en investissement il n'est fait appel à la participation des collectivités membres qu'en fin d'année en fonction des dépenses réalisées.

S'agissant de l'achat de biens meubles (matériels de bureau et informatique), le Sméag a pris une délibération, le 19 décembre 2003, décidant que le taux de répartition des dépenses d'investissement au titre des programmes « Achat matériel et mobilier » destiné au fonctionnement du Syndicat mixte serait le taux appliqué pour les recettes de fonctionnement. En application de la délibération du 25 février 2000, il est fait appel aux participations des collectivités pour le financement des dépenses d'investissement en fin d'année et en fonction des dépenses effectivement réalisées, plafonnées aux prévisions budgétaires de l'exercice considéré.

Il conviendrait par ailleurs de poursuivre la mise en place de l'architecture du nouveau système d'information géographique (SIG) du Sméag. Pour permettre au SIG du Sméag d'être pleinement autonome et d'apporter une plus grande valeur ajoutée, il est nécessaire d'acquérir des cartes topographiques (ex : scan25 et scan100 de l'IGN) et de l'imagerie aérienne du corridor de la Garonne sur le territoire des quatre départements du Sméag. De plus, le territoire d'action du Sméag débordant du cadre strict de ses quatre départements membres, il est envisagé d'acquérir des données concernant d'autres départements comme les Hautes-Pyrénées, l'Ariège et le Val d'Aran.

Après négociation avec les prestataires qui proposent ces données, il est proposé au Comité syndical de budgétiser 60 000 € en investissement sur deux ans, soit 30 000 € en 2009, qui viennent s'ajouter aux crédits « matériel de bureau et informatique ». Comme pour les autres dépenses d'investissement, les collectivités ne seront sollicitées qu'en fonction du réalisé.

BUDGET ANNEXE CHARLAS 2009

Conformément à ce qui est exposé dans la partie du présent rapport consacrée au compte administratif 2008, il est proposé que le budget Charlas 2009 prenne acte des insuffisances de financement, qui pèsent notamment sur la gestion foncière, en n'inscrivant que les recettes certaines et en provisionnant le risque de ne pas recouvrer les participations du Conseil Général de la Haute-Garonne.

Cela conduit par ailleurs à ne faire apparaître qu'un solde de dépenses de 38 215 € pour la gestion foncière et à mettre à zéro les lignes d'investissement « suites du débat public » et « assistance à la maîtrise d'ouvrage ». Toute action nouvelle concernant ces deux dernières lignes devra faire l'objet, outre le financement attendu de l'Agence de l'eau, d'un appel à cotisations supplémentaires.

Dans l'attente de la clôture de l'opération gestion foncière et de l'affectation définitive du résultat, l'excédent de fonctionnement sera reporté et servira à financer le virement prévisionnel à la section d'investissement pour équilibrer cette dernière.

Les inscriptions nouvelles sur lesquelles le Comité syndical est amené à se prononcer sont les suivantes :

Fonctionnement recettes :

- article 002	Excédents antérieurs reportés :	257 482,68 €
---------------	---------------------------------	--------------

Fonctionnement dépenses :

- article 6815	Dotation aux provisions pour risques et charges :	88 443,00 €
- article 023	Virement à la section d'investissement :	164 039,68 €

Investissement recettes :

- article 021	Virement de la section de fonctionnement :	164 039,68 €
- article 496	Provisionnement pour dépréciation de comptes débiteurs	88 443,00 €

Investissement dépenses :

- article 001	Déficit d'investissement reporté :	150 109,74 €
---------------	------------------------------------	--------------

Voir le tableau récapitulatif suivant pour avoir une vue d'ensemble du budget Charlas 2009 intégrant restes à réaliser et crédits nouveaux.

BUDGET CHARLAS 2009

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES 2009					RECETTES 2009				
Article	Intitulé	RAR 08	Inscript° 09	Total BP09	Article	Intitulé	RAR 08	Inscript° 09	Total BP09
6174	Assistance à maîtrise d'ouvrage	5 000,00		5 000,00					
6815	Dot. aux prov. pour risques et charges		88 443,00	88 443,00					
023	Virement à la section d'investissement		164 039,68	164 039,68	002	Excédent de fonctionnement reporté		257 482,68	257 482,68
	TOTAL	5 000,00	252 482,68	257 482,68			0,00	257 482,68	257 482,68

INVESTISSEMENT									
DEPENSES 2009					RECETTES 2009				
Article	Intitulé	RAR 08	Inscript° 09	Total BP09	Article	Intitulé	RAR 08	Inscript° 09	Total BP09
203-01	Suite du débat public	0,00	0,00	0,00					
203-02	Organisation de la maîtrise d'ouvrage	0,00	0,00	0,00	496	Prov. pour dépréciation comptes débiteurs		88 443,00	88 443,00
2111-03	Gestion foncière	38 215,40	0,00	38 215,40	1678	Autres emprunts et dettes - Agence de l'eau	24 285,46		24 285,46
001	Déficit d'investissement reporté		150 109,74	150 109,74	021	Virement de la section de fonctionnement		164 039,68	164 039,68
	TOTAL	38 215,40	150 109,74	188 325,14			24 285,46	252 482,68	276 768,14

BUDGET ANNEXE INTERREG 2009

Le budget Interreg 2009 ci-dessous reprend les résultats tels qu'ils ont été exposés dans le compte administratif. Le budget Interreg est clôturé concernant les dépenses d'opérations, il constitue essentiellement un budget de report prévoyant l'encaissement des financements correspondants au programme dont le Sméag était le chef de file.

Concernant les crédits nouveaux à approuver par le Comité syndical, outre les reports des déficits et l'affectation prévisionnelle de la section de fonctionnement à la section d'investissement, le budget Interreg 2009 comprend :

- une prévision de recettes de Feder complémentaire. En effet, l'audit du programme Interreg du Sméag de la part de l'autorité de gestion des fonds européens a confirmé l'éligibilité des dépenses au Feder, et laisse prévoir un supplément de recettes par rapport aux inscriptions du budget 2008.
- une provision de 6 403 € correspondant à la participation non versée du Conseil Général de la Haute-Garonne pour l'opération « Améliorer l'accessibilité du Plan d'Arem ». D'après la même logique que celle retenue pour le budget Charlas 2009, il convient de provisionner le risque de ne pas encaisser cette participation.

FONCTIONNEMENT		REPORTS	CREDITS 09	BUDGET 09
	Dépenses			
002	Déficit de fonctionnement reporté		174 582,17	174 582,17
023	Virement à la section d'investissement		12 228,91	12 228,91
65717	Reversement aux partenaires	237 250,00		237 250,00
6815	Dotation aux provisions pour risques et charges		6 403,00	6 403,00
	Total dépenses fct	237 250,00	193 214,08	430 464,08

	Recettes			
747731	FEDER - Part SMEAG	161 065,62	3 945,28	165 010,90
747732	FEDER - Part Partenaires	237 250,00		237 250,00
747881	Agence de l'eau	30 440,00		30 440,00
	Total recettes fct	428 755,62	3 945,28	432 700,90

INVESTISSEMENT		REPORTS	CREDITS 09	BUDGET 09
	Dépenses			
001	Déficit d'investissement reporté		80 981,93	80 981,93
	Total dépenses invest	0,00	80 981,93	80 981,93

	Recettes			
021	Virement de la section de fonctionnement		12 228,91	12 228,91
10222	FCTVA	14 363,92		14 363,92
13273	FEDER	47 207,00	7 182,10	54 389,10
496	Prov. pour dépréciat° des cptes de débiteurs divers		6 403,00	6 403,00
	Total recettes invest	61 570,92	25 814,01	87 384,93

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

BILAN FINANCIER DU SOUTIEN D'ETIAGE 2008

BUDGET 2008			
Dépenses		Recettes	
EDF IGLS	2 848 000	AEAG participe à 75 % des dépenses totales	2 574 750
EDF Oô	265 000	EDF participe à 5 % du coût des déstockages à partir du lac d'Oô et des réserves "IGLS"	155 650
Montbel	240 000	SMEAG participation des collectivités membres	702 600
Assistance à MO	80 000		
Total	3 433 000	Total	3 433 000

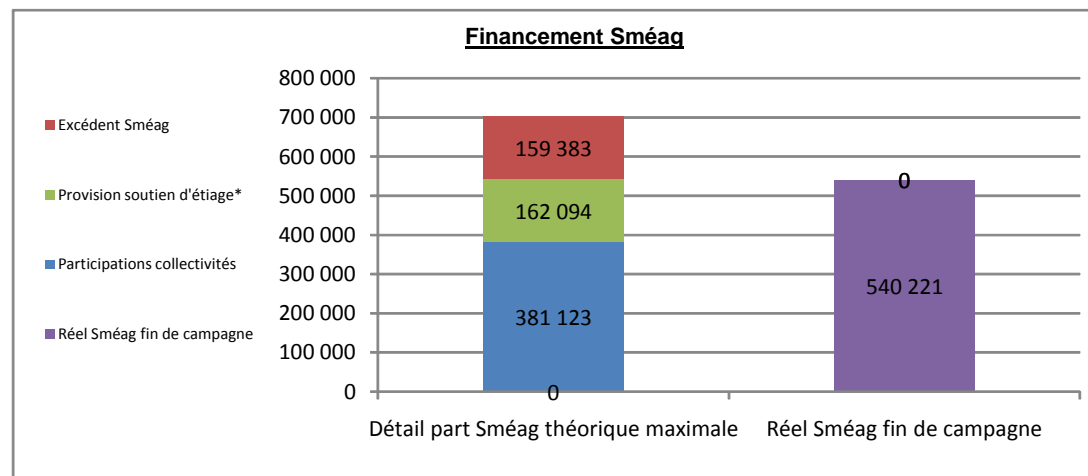
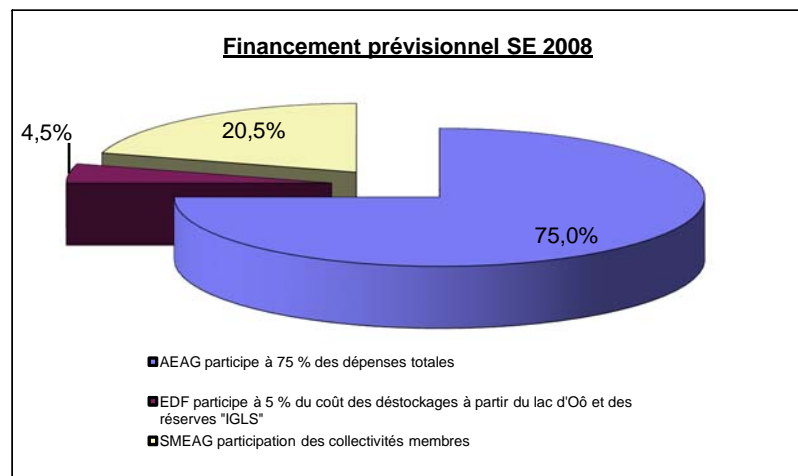
Détail part Sméag théorique maximale		
Réel Sméag fin de campagne	0	540 221
Participations collectivités	381 123	0
Provision soutien d'étiage*	162 094	0
Excédent Sméag	159 383	0
Sous-total	702 600	

BILAN PREVISIONNEL			
Dépenses		Financement	
Terme B / IGLS	840 000	AEAG 75 % des dépenses totales	2 012 642
Terme B / Oô	132 500	EDF 5 % déstockage IGLS/Oô	130 660
Part variable fin de campagne	1 640 701	Participation des collectivités	381 123
Eaucéa + Météo France + reprographie	70 322	Provision	159 098
Total	2 683 523,01	Total	2 683 523

* provision "réelle" après prise en compte des résultats du SE 2007

-159 098
A prélever sur la provision

Déficit prévisionnel fin de campagne



DEPENSES				RECETTES				REPARTITION ENTRE LES COLLECTIVITES MEMBRES DU SMEAG					
VUE D'ENSEMBLE BUDGET PRINCIPAL 2009	1 ^{ère} inscri	N° Opératic	PREVISION DE CREDITS NOUVEAUX	FINANCEMENTS PRÉVISIONNELS				MIDI- PYRÉNÉES	AQUITAINE	HAUTE- GARONNE	TARN-ET- GARONNE	LOT-ET- GARONNE	GIRONDE
				ETAT	AGENCE DE L'EAU	AUTRES (Europe, EDF...)	SMEAG						
1- SECTION INVESTISSEMENT													
Aquisition de matériels et informatique			45 000				45 000						
Aquisition de mobilier			15 000				15 000						
Total investissement			60 000				60 000	18 000	12 000	10 800	7 200	6 600	5 400
2- SECTION FONCTIONNEMENT													
Outils de planification : gestion intégrée													
- SAGE Garonne	99	20					30 996						
- Plan Garonne	06	21											
- Volet Paysager - Diffusion étude paysagère	08	21					16 140						
- Suites étude paysagère	09	22	40 000	20 000		12 000	8 000						
Garonne biologique : Qualité et milieux													
- Poissons migrateurs	05	30	10 000				10 000						
- Zones humides - Journée mondiale ZH	05	31			2 500								
- Mise en œuvre du SDE : digues Gironde	09	32	50 000	20 000		15 000	15 000						
- Natura 2000 : mise en œuvre DOCOB en MP	09	33	27 000	10 800		10 800	5 400						
- Station de mesure de l'estuaire	06	35	9 060				9 060						
Coopération transfrontalière													
- Coopération transfrontalière - Projet Sud'eau*	09	52	189 575		10 748	161 213	17 615						
Garonne physique : Ressource en eau													
- Récupération des coûts	02	62	60 560		30 280	36 336							
- Nappe polluante Lot	07	64	9 568		18 200	2 870							
- Soutien d'étiage 2009	09	72	3 433 000		2 574 750	155 650	381 123	120 054	70 508	64 791	55 263	46 688	23 820
Participation aux opérations (hors soutien d'étiage)							65 075	16 523	16 015	9 914	6 609	6 058	9 957
Frais de structure dont communication**			1 219 235	24 000	166 000	49 377	979 858	293 957	195 972	176 374	117 583	107 784	88 187
Total fonctionnement			5 047 998	74 800	2 802 478	490 382	1 426 056	430 534	282 494	251 079	179 455	160 530	121 964
Fonctionnement hors soutien d'étiage			1 614 998	74 800	227 728	334 732	1 044 933	310 480	211 987	186 288	124 192	113 843	98 144
BUDGET 2008 Fonct. hors soutien d'étiage			1 425 340	0	405 830	16 320	997 912	294 274	196 182	177 564	126 210	115 400	88 282
Comparaison en % 2009 / 2008			13,31%	+ 73 600 €	-43,9%	1951,1%	4,7%	5,5%	8,1%	4,9%	-1,6%	-1,3%	11,2%
BUDGET 2008 Fonct. dont soutien d'étiage			4 858 340	0	2 980 580	171 970	1 379 035	414 328	266 690	242 355	181 473	162 088	112 102
Comparaison en % 2009 / 2008			3,90%	+ 73 600 €	-6,0%	185,2%	3,4%	3,9%	5,9%	3,6%	-1,1%	-1,0%	8,8%

* sur les 24 000 € déjà versé par les collectivités pour chantiers ZH en 2008, 12 000 € sont déduits de la participation Sud'Eau car les chantiers seront réalisés dans ce cadre, 13 375 € sont également déduits grâce aux reports GIRE

** Financements de l'animation pour : Natura 2000 / SDE / Migrateurs / ZH / SIG / PGE / Sud'Eau

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

7 – BUDGETS 2009 du Sméag

PROJET DE DÉLIBÉRATION

VU le débat d'orientations budgétaires intervenu en séance du 9 décembre 2008 ;

VU le rapport du président ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :

ADOPTE le projet de budget général du Syndicat Mixte pour l'exercice 2009, qui se décompose en un budget Principal et deux budgets annexes pour les opérations Charlas et Interreg.

PREND ACTE des différentes cotisations réparties entre les collectivités membres qui seront appelées en 2009.